

Commune de Pierrafortscha
Rte de Pierrafortscha 58
1723 Pierrafortscha

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE DU 24 MAI 2022

Président : Jean-Luc Kuenlin
Secrétaire : Jocelyne Cotting
Membres du conseil présents : Jean-Luc Kuenlin
Christian Burger
Jean-Marie Becker
Francis Hagger
Olivier Oberson

Nombre de participants votants: 24

Excusés : Jean-Bapstiste de Weck, Rachel, Eugène, Jérémy et Amandine Jordan, Quentin et Mathilde Ruiz, Chantal et Simon Kuenlin, Martine et Jérôme von der Weid, Jérôme Fernandez, Joseph Oberson, Laure et Kilian Oberson, Jean-Jacques Weissbaum, Thomas de Gottrau, Patrik Engisch.

Le président ouvre l'assemblée à 19h30 et souhaite la bienvenue à tous à cette assemblée des comptes 2021 qui se tient à nouveau à la buvette du manège à Pierrafortscha avec un Conseil communal renouvelé. Les nouveaux élus, MM Jean-Marie Becker et Olivier Oberson sont applaudis.

L'assemblée communale a été convoquée conformément aux dispositions légales par invitation personnelle, avis dans la feuille officielle et au pilier public.

Pour faciliter la rédaction du procès-verbal, les débats seront enregistrés : pas d'opposition.

Nomination d'un scrutateur : M. Pascal Köstinger.

A l'ordre du jour de cette assemblée communale:

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 16 décembre 2021
2. Diminution du coefficient d'impôt des personnes physiques de 78 % à 73 % pour l'impôt 2021, rapport de la commission financière, approbation
3. Comptes 2021
 - Comptes de fonctionnement
 - Comptes d'investissement
 - Rapport de la commission financière
 - Approbation des comptes 2021
4. Reconduction du mandat de l'organe de révision
5. Information sur le concept de stationnement
6. Divers

L'ordre du jour annoncé est approuvé sans modification.

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 16 décembre 2021

Lecture du PV par la secrétaire.

Le président soumet à l'assemblée pour approbation le PV du 16 décembre 2021.

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2. Diminution du coefficient d'impôt des personnes physiques de 78 % à 73 % pour l'impôt 2021, rapport de la commission financière, approbation

M. Jean-Luc Kuenlin informe les citoyennes et citoyens de Pierrafortscha qu'en raison des résultats de cette année et d'entente avec la commission financière, le conseil communal propose une adaptation du taux d'impôts pour l'impôt 2021. M. Christian Burger ajoute que c'est toujours l'assemblée communale qui a la compétence en matière de taux d'impôts.

Mme Sarah Mivelaz Fragnière, au nom de la commission financière, recommande à l'assemblée d'accepter la diminution du coefficient d'impôt 2021.

Le président soumet au vote la diminution du coefficient d'impôt 2021 de 78 % à 73 %.

L'assemblée accepte la diminution du coefficient d'impôt 2021 de 78 % à 73 % **à l'unanimité.**

3. Comptes 2021

Le président relève que cet exercice des comptes permet au Conseil communal de se projeter dans le futur en ce qui concerne une adaptation durable du coefficient d'impôts car les effets de MCH2 ont pu être mieux identifiés notamment les effets des amortissements obligatoires. Les comptes détaillés sous format papier sont mis à disposition de l'assemblée, ils comportent des commentaires sur les principales différences.

Les comptes de fonctionnement 2021 dégagent un bénéfice net de Fr. 30'054.07.

Pour la présentation des comptes, le président cède la parole à M. Christian Burger.

M. Christian Burger donne lecture des comptes 2021 à l'aide d'un power point.

Comptes 2021

Comptes de fonctionnement

Administration

Pas de question

Ordre public

Pas de questions

Enseignement et Formation

Pas de questions

Culte, culture et loisirs

Pas de questions

Santé

Pas de questions

Affaires sociales

Pas de question

Transports et communications

Pas de questions

Protection, Aménagement et environnement

Pas de questions

Economie

Pas de questions

Finances et impôts

Pas de questions

Comptes d'investissements

Réfection du réseau des routes communales:

M. Christian Burger informe l'assemblée que les recettes de Fr. 63'800.- représentent les subventions reçues du Canton et de la Confédération. A l'avenir, les budgets d'investissements seront présentés en tenant compte des subventions à recevoir.

Pas de questions.

Approvisionnement en eau :

M. Francis Hagger informe l'assemblée que le montant de Fr. 150'000.- prévu au budget 2021 concernait le hameau de Pierrafortscha et la Schürra, ce montant sera reporté dans les investissements de 2023. Le montant de 298'316.45 dépensé dans les investissements concerne la conduite Tinterin-Maison Rouge pour laquelle un montant de Fr. 500'000.- avait été voté en décembre 2019 pour les investissements de 2020. Les travaux de cette nouvelle conduite n'ont débuté qu'au printemps 2021 d'où ce décalage.

Plan d'aménagement local :

Pas de questions.

Pas d'autres questions sur les investissements.

Rapport de la commission financière

M. Jean-Luc Kuenlin passe la parole à Mme Sarah Mivelaz Fragnière.

Mme Mivelaz Fragnière annonce aux citoyennes et citoyens qu'en date du 5 mai 2022, la commission financière s'est réunie en présence de M. Jean-Luc Kuenlin, M. Christian Burger et Mme Nathalie Oberson. La commission a parcouru les différents postes des comptes et a pris connaissance du rapport de l'organe de révision. Elle a pu constater de la bonne tenue des comptes et recommande donc à l'assemblée d'approuver les comptes 2021 tels que présentés.

Pas de questions à la commission financière.

Approbation des comptes de fonctionnement

Le président soumet à l'assemblée pour approbation les comptes de fonctionnement 2021. Le conseil communal ne vote pas les comptes.

Les comptes de fonctionnement 2021 sont approuvés à l'unanimité.

Approbation des comptes d'investissements

Le président soumet à l'assemblée pour approbation les comptes d'investissements.

Les comptes d'investissements 2021 sont approuvés à l'unanimité.

4. Reconduction du mandat de l'organe de révision

Selon la loi sur les communes, l'organe de révision est nommé par l'Assemblée communale pour la période de 3 ans renouvelable une fois. La fiduciaire CORE peut être reconduite dans son mandat pour les années 2022 à 2024. Le conseil communal souhaite poursuivre avec cette fiduciaire qui a accompagné la commune dans le passage à MCH2, plan comptable qui demande encore quelques mises à jour et adaptations.

M. Jean-Luc Kuenlin passe la parole à la commission financière.

Mme Sarah Mivelaz Fragnière donne lecture du rapport de la commission financière qui recommande à l'assemblée de reconduire le mandat de la fiduciaire CORE pour 3 ans.

Le président propose à l'assemblée de reconduire la fiduciaire CORE pour 3 ans, à savoir pour les exercices 2022, 2023 et 2024.

L'assemblée accepte à l'unanimité de reconduire la fiduciaire CORE dans son mandat d'organe de révision pour les exercices 2022, 2023 et 2024.

5. Information sur le concept de stationnement

Le président informe l'assemblée que les informations données ce soir visent à recueillir les réactions de l'assemblée car ce thème préoccupe non seulement le Conseil communal mais également les habitants de la commune. Le Conseil communal souhaite recueillir les remarques des citoyennes et citoyens.

M. Christian Burger rappelle que la commune est un lieu très prisé des promeneurs. Il n'est pas rare que les samedis, dimanches et autres jours fériés, des véhicules soient stationnés un peu partout et pas seulement aux endroits prévus à cet effet.

C'est pourquoi le Conseil communal a mandaté PbPlan, dont M. Joseph Brügger est présent ce soir pour une brève présentation, afin d'épauler le Conseil communal dans la mise en œuvre d'un concept de stationnement. M. Burger passe la parole à M. Joseph Brügger.

M. Joseph Brügger se présente et informe l'assemblée qu'il a travaillé sur plusieurs projets de stationnement comme les Gantrisch, le Lac Noir et quelques communes bernoises. Il rappelle que ce concept est juste une ébauche et qu'il n'y a encore aucune démarche qui n'a été entreprise par le Conseil communal. Le but est de créer pour Pierrafortscha 3 zones de parking dont deux sont déjà existantes, Maison Rouge, le pré Brünisholz et le Brésil, ce dernier est nouveau mais figure dans le PAL de Pierrafortscha. Le but est de créer ces places avec un revêtement en gravier en respectant les distances édictées par la loi, les conducteurs doivent pouvoir manœuvrer sur la place sans empiéter sur la chaussée. L'option est de percevoir des taxes pour couvrir les frais engendrés par la réalisation et l'entretien de ces places.

Il s'agira d'abord d'obtenir l'accord des propriétaires fonciers et ensuite de mettre à l'enquête préalable pour obtenir les préavis des services concernés notamment le SN, le SBC et le Service de la Mobilité. S'il y a des taxes perçues, il faudra mettre en place des interdictions de stationner ce qui équivaut à éviter le parcage sauvage. Bien entendu, il faudra amender les personnes qui sont en infraction. Selon M. Brügger, les parkings sont bénéficiaires.

M. Kuenlin remercie M. Brügger pour sa présentation et demande à l'assemblée s'il y a des réactions qui serviront au Conseil communal pour mettre sur pied le concept de stationnement.

Question : M. Eric de Weck demande si les parkings seront intégrés dans le paysage car la commune est un site protégé. Il remarque également que les places ont l'air étroites sur les croquis présentés, la norme VSS a été modifiée en janvier de cette année.

Réponse : M. Brügger rappelle que les places seront en gravier et que les emplacements ne seront pas marqués, une perte de 30 % de places a lieu dans ce cas.

Question : M. Philippe Kuenlin approuve la mise en place d'un concept de parking mais demande si l'assemblée sera informée du projet final ?

Réponse : M. Jean-Luc Kuenlin répond que l'assemblée sera informée avant la mise en œuvre du projet. Ce soir, ce qui est présenté, sont des solutions possibles. L'assemblée décidera.

Remarque : M. Xavier Meyer est également favorable au concept et relève qu'il y a beaucoup de parking sauvage au Brésil et que pour l'instant c'est dangereux car souvent il y a des manœuvres sur la route cantonale.

Question : M. Pascal Köstinger demande s'il serait possible de rappeler et faire respecter le maintien en laisse des chiens ?

Réponse : M. Jean-Luc Kuenlin répond qu'effectivement c'est un problème et que chacun peut rappeler cette obligation aux contrevenants. A ce propos, il rappelle que l'Assemblée communale avait refusé un règlement sur les chiens.

Question : Mme Mivelaz Fragnière demande s'il est nécessaire de rendre payant les parkings ?

Réponse : M. Brügger répond qu'il s'agit là d'une décision politique, il n'y a pas d'obligation. Les taxes sont également un frein au parking de longue durée notamment les mobil homes.

Question : Mme Oberson demande s'il n'y aura pas trop de panneaux entre les horodateurs et les interdictions de parquer, une atteinte au paysage campagnard de Pierrafortscha ?

Réponse : M. Brügger répond qu'il s'agira de faire un choix, un peu plus de panneaux ou des voitures partout.

Question : M. Becker demande si le fait de créer un parking au Brésil n'entraînerait pas un flux de trafic entre la place de Maison Rouge et le Brésil ?

Réponse : M. Brügger relève que la question est pertinente, ce n'est pas la gestion du stationnement qui règlera les problèmes. La commune peut aussi adopter des coûts prohibitifs et avoir ainsi moins de monde.

Comme il n'y a plus de questions ni de remarques, M. Jean-Luc Kuenlin remercie M. Brügger et rappelle qu'il s'agit bien d'une prise de température sur le sujet afin de mieux évaluer les besoins et de projeter un concept qui sera soumis à l'Assemblée.

6. Divers

M. Jean-Luc Kuenlin informe l'assemblée qu'en raison du départ de M. Patrik Engisch, c'est M. Olivier Oberson qui le remplace à la commission d'aménagement et qu'en raison du départ de Mme Marianne Magnin, c'est M. Francis Hagger qui la remplace à la commission des naturalisations.

Le président informe également l'assemblée qu'avant l'été, un appel sera adressé à la population afin de mettre sur pied la commission Pierra-Sympa, commission qui s'inscrit dans la continuité du concept Seniors+.

Le président informe également l'assemblée qu'en ce qui concerne le Home médicalisé de la Haute Sarine, la situation a quelque peu évolué car il ne reste plus que la parcelle d'Ependes pour l'implantation. Celle-ci fait encore l'objet d'oppositions.

Le président donne la parole aux citoyennes et citoyens.

Question : M. Pascal Köstinger demande si la commune peut intervenir à propos des ruches d'abeilles posées près de la forêt à la Rte de Pierrafortscha, des personnes se sont faites piquer ?

Réponse : M. Jean-Luc Kuenlin répond que le Conseil communal se renseignera s'il a une responsabilité dans ce cas.

Question : M. Philippe Kuenlin demande si la commune organise le 1^{er} août ?

Réponse : M. Jean-Luc Kuenlin répond que le 1^{er} août aura lieu le 31 juillet et que le montage de la carrière a lieu le 3 juin.

Question : Mme Françoise Kuenlin demande quand les bancs supplémentaires seront posés ?

Réponse : M. Jean-Luc Kuenlin répond que le sujet sera repris en séance de Conseil et mis à l'ordre du jour.

Comme il n'y a plus de question, le président prend le temps de remercier M. Patrik Engisch, excusé ce soir et Mme Marianne Magnin pour leur année aux services des habitant(e)s de Pierrafortscha, leur engagement a été très apprécié. Ils sont remerciés par de vifs applaudissements. Un présent leur est offert.

La parole n'étant plus demandée, le président remercie chacune et chacun pour leur présence et invite les citoyennes et les citoyens pour le verre de l'amitié.

L'assemblée est close à 20h50.

Pierrafortscha, le 31 mai 2022

Le Président:

Jean-Luc Kuenlin

La Secrétaire:

Jocelyne Cotting